



ÉLECTIONS PROVINCIALES 2022

CAHIER DE RECOMMANDATIONS POUR ENRICHIR LE DÉBAT SUR LES ARTS ET LA CULTURE

SEPTEMBRE 2022

laval
culture
la
culture

PRÉAMBULE	3
32 RECOMMANDATIONS POUR SOUTENIR LA RECONSTRUCTION DU SECTEUR CULTUREL	5
AXE 1 - ACCROITRE LES INVESTISSEMENTS EN CULTURE À LAVAL DANS UNE PERSPECTIVE D'ÉQUITÉ NATIONALE ET SOUTENIR LES PRIORITÉS ÉTABLIES PAR LES AUTORITÉS LOCALES	5
AXE 2 - POSITIONNER ET RECONNAITRE LE PATRIMOINE LAVALLOIS COMME UN ÉLÉMENT CLÉ DE LA VITALITÉ DU TERRITOIRE	8
AXE 3 - AXE 3 : POSITIONNER LA CULTURE DANS LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	12
AXE 4 - AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE ET DE PRATIQUE DES CRÉATEURS ET ACCOMPAGNER LES ORGANISMES ET LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR CULTUREL DANS LEUR RECONSTRUCTION	15
AXE 5 - FAVORISER L'INCLUSION ET LA DIVERSITÉ TOUT EN METTANT DE L'AVANT LA LANGUE FRANÇAISE	20
AXE 6 - MOBILISER LES FORCES VIVES DU MILIEU CULTUREL POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	22
LES RECOMMANDATIONS EN BREF	23
À PROPOS	29

Rédaction : Marianne Coineau, Jean-François Ouellet et Rachel Sansregret

Révision linguistique : Mélanie Viau, Pachyderme Communications

Photo de la couverture : Aurélie Figaro, boursière de la Fondation de soutien aux arts de Laval, 2022.

Crédits : Maxime Côté.

Photo de la page 29 : Exposition « Ondes élastiques : Les faunes s'agitent encore dans l'épaisseur du bois », de Fanny Mesnard. Maison des arts de Laval, 2021.

Crédits : Jean-Michael Seminaro.

PRÉAMBULE

Les défis des dernières années ont été nombreux. Les acteurs du milieu culturel et les créateurs ont vaillamment combattu les effets dévastateurs de la pandémie et s'outillent du mieux qu'ils le peuvent alors que s'entame une grande période de reconstruction. Dans les prochaines années, les organisations devront rebâtir leurs équipes, décimées par l'exode des talents et handicapées par la pénurie de main-d'œuvre, et seront amenées à réévaluer leur structure organisationnelle et leur offre de services pour faire face aux grands changements récents et prévoir ceux à venir. Les artistes, les créateurs et les travailleurs culturels devront intégrer de nouveaux paradigmes liés à la création et à la diffusion de leur travail, en composant avec des conditions d'emploi et une rémunération globale pires encore qu'il y a quatre ans. Tous auront la tâche difficile de défendre leur existence, leur mission, leurs activités et leur pratique artistique dans un contexte où rien n'est acquis et où les modèles organisationnels en place sont remis en question.

Durant la crise, le gouvernement du Québec a répondu à l'appel en proposant un plan de relance économique du milieu culturel (février 2022), en bonifiant la rémunération des artistes participant au programme « La culture à l'école », en adoptant la réforme de la loi sur le statut professionnel des artistes et en créant des fonds d'urgence destinés aux organisations, aux travailleurs autonomes et aux individus.

Pourtant, il reste beaucoup à faire pour soutenir la reconstruction des écosystèmes culturels régionaux, et les quatre prochaines années seront déterminantes pour le milieu culturel. Il est essentiel pour le gouvernement du Québec d'accroître le soutien gouvernemental pour répondre aux enjeux en matière de développement culturel dans chacune des régions du Québec, et ce, en privilégiant une approche décentralisée et en misant sur la concertation des acteurs clés du territoire.

Dans le cadre des élections du 3 octobre prochain, le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ) a émis des recommandations afin que le développement culturel des régions demeure une priorité gouvernementale.

Les recommandations proposées par Culture Laval sont spécifiques au développement culturel de la région de Laval. Elles découlent des enjeux identifiés dans le Diagnostic culturel régional de 2017 et s'inscrivent en cohérence avec le Plan de développement culturel de la région de Laval (2019-2023).

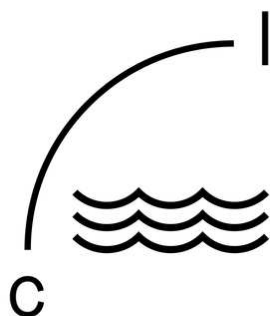
Les 32 recommandations énoncées par Culture Laval sont regroupées autour de 6 axes stratégiques :

- **Axe 1.** Accroître les investissements en culture à Laval dans une perspective d'équité nationale et soutenir les priorités établies par les autorités locales ;
- **Axe 2.** Positionner et reconnaître le patrimoine lavallois comme un élément clé de la vitalité du territoire ;
- **Axe 3.** Positionner la culture dans les stratégies de développement régional ;
- **Axe 4.** Améliorer les conditions de vie et de pratique des créateurs et accompagner les organismes et les professionnels du secteur culturel dans leur reconstruction ;
- **Axe 5.** Favoriser l'inclusion et la diversité tout en mettant de l'avant la langue française ;
- **Axe 6.** Mobiliser les forces vives du milieu culturel pour accélérer la transition écologique.

Culture Laval invite les candidats et candidates de sa région ainsi que la population à consulter ses **32 recommandations** pour favoriser et stimuler la vitalité culturelle du territoire lavallois.

32 RECOMMANDATIONS POUR SOUTENIR LA RECONSTRUCTION DU SECTEUR CULTUREL

Axe 1 : Accroître les investissements en culture à Laval dans une perspective d'équité nationale et soutenir les priorités établies par les autorités locales



Au cours des dernières années, la Ville de Laval, en collaboration avec Culture Laval, Tourisme Laval, le Centre de services scolaire de Laval, la Chambre de commerce et d'industrie de Laval et le Regroupement d'organismes culturels et artistes lavallois (ROCAL), a fait la démonstration, grâce à son plan de développement culturel, qu'une démarche décentralisée, intégrée et concertée entre divers acteurs économiques permet à une région de prendre à bras le corps son propre développement en établissant des priorités communes en termes de culture. Les deux premiers bilans du Plan de développement culturel de la région de Laval (PDCRL) ont permis de mettre en lumière l'ampleur du travail déjà accompli et l'atteinte de plusieurs objectifs. La région a su se doter d'une vision claire de son développement, de même que d'un outil de planification efficient en réponse aux besoins exprimés par le milieu. Considérant ces résultats, nous réitérons l'importance que le gouvernement et le ministère de la Culture et des Communications encouragent et accordent une plus grande autonomie à la région dans la planification de son développement culturel et dans son opérationnalisation.

1

Culture Laval recommande que le gouvernement reconnaisse le PDCRL comme le principal outil de planification du développement culturel régional et que les investissements gouvernementaux en matière de culture soient déterminés en fonction des priorités inscrites dans sa planification régionale.

AXE 1

Bien que les ententes de développement culturel soient des leviers appropriés pour l'émergence de nouveaux projets, nous observons un certain décalage entre les modalités — souvent strictes — inhérentes à ces programmes et les besoins criants de pérennisation des actions déjà entreprises. La bonification financière de ces ententes, jumelée à une plus grande flexibilité dans leur mise en œuvre et à une reconnaissance des expertises régionales, permettrait une plus grande agilité décisionnelle dans la priorisation des actions à entreprendre.

2

Culture Laval recommande que le gouvernement augmente les investissements en culture consentis à la région de Laval dans une perspective d'équité nationale.

3

Culture Laval recommande que le gouvernement assouplisse les modalités d'application de l'entente de développement culturel afin que celle-ci puisse être au service des priorités régionales établies par les autorités locales.

Depuis 2015, la conclusion d'une entente de partenariat territorial entre la Ville de Laval et le Conseil des arts et des lettres du Québec a dynamisé le secteur artistique en lui donnant un levier financier inédit pour soutenir la recherche et le déploiement de projets portés par les organisations et les créateurs lavallois. Les effets positifs de ces nouveaux programmes sur le développement artistique de plusieurs artistes et organismes sont indéniables. Dans ce contexte, nous encourageons le gouvernement à poursuivre le déploiement de ces ententes, en augmentant par ailleurs substantiellement les crédits dédiés aux programmes lavallois. Cette augmentation pourrait notamment servir à financer davantage de projets provenant d'artistes locaux et supporter le fonctionnement des organisations, alors que le maintien à niveau des activités déjà en place peut devenir un réel obstacle au déploiement de nouveaux projets.

4

Culture Laval recommande que le gouvernement poursuive le déploiement des ententes de partenariat territorial CALQ-régions et augmente les crédits du CALQ dédiés à ces ententes.

AXE 1

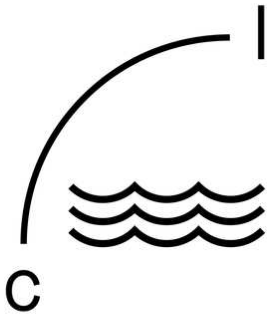
L'enjeu lié aux infrastructures culturelles et aux bibliothèques est toujours considéré comme prioritaire à Laval. Si l'on se concentre uniquement sur les espaces dédiés à la recherche, à la production et à la création artistique professionnelle, on observe que Laval ne possède aucune infrastructure sur son territoire qui peut répondre aux exigences minimales de pratique des créateurs et des organismes artistiques professionnels. Le projet de construction du Centre de création artistique professionnel (CCAP) et de la Bibliothèque centrale, porté par la Ville de Laval en partenariat avec le ROCAL, permettra à terme de répondre à certains besoins criants, notamment en matière de création. Toutefois, force est de constater que l'agenda de livraison de cette infrastructure majeure ne cesse de s'allonger, minant les efforts de mobilisation des parties prenantes. Considérant la situation, il apparaît primordial que tous les paliers gouvernementaux travaillent en synergie pour réduire les délais de validation et de livraison.

5 Culture Laval recommande que le gouvernement s'associe aux projets d'infrastructures culturelles jugés prioritaires par le secteur culturel, et déjà inscrits dans la planification de la Ville, et qu'il optimise les mécanismes liés à leur financement et à leur mise en œuvre.

Dans le même ordre d'idée, les artistes individuels réclament depuis longtemps d'être mieux soutenus et outillés dans le développement de projets d'espaces et d'ateliers de création et de production. Nous invitons le gouvernement à mettre en place des incitatifs et mécanismes propices à la mise sur pied d'ateliers pour les artistes individuels en association avec les décideurs locaux.

6 Culture Laval recommande que le gouvernement facilite le développement et la mise en œuvre d'un réseau d'ateliers d'artistes à Laval par le biais de différents incitatifs, programmes et mécanismes.

Axe 2 : Positionner et reconnaître le patrimoine lavallois comme un élément clé de la vitalité du territoire



Le patrimoine, pris dans son sens large et inclusif (patrimoine immobilier et mobilier, patrimoine archéologique, patrimoine culturel immatériel, paysages culturels patrimoniaux), constitue les assises sur lesquelles se fonde et se construit l'identité culturelle d'un territoire. Témoin, marqueur de notre histoire et porteur de mémoire, notre patrimoine est essentiel et se doit d'être préservé, célébré et mis en valeur pour permettre aux générations présentes et futures de s'approprier et de défendre les valeurs et les traditions sur lesquelles s'est construite et se forge l'identité québécoise.

Avec l'étalement urbain et la spéculation immobilière qui en découle, la mise en place d'une politique nationale de préservation du patrimoine bâti devient nécessaire si nous souhaitons conserver, transmettre et mettre en valeur notre histoire par le biais de l'architecture. Cette politique nationale devrait pouvoir offrir une possibilité d'action plus grande aux acteurs du patrimoine plutôt qu'aux propriétaires privés, dont la préservation du patrimoine n'est pas toujours une priorité.

7 Culture Laval recommande que le gouvernement élabore, en concertation étroite avec les acteurs clés du patrimoine, une politique nationale de préservation du patrimoine bâti.

Parallèlement, les propriétaires privés qui souhaiteraient participer à cet effort de conservation devraient pouvoir être appuyés et pris en charge plus rapidement et plus efficacement par le ministère de la Culture et des Communications. À l'heure actuelle, l'administration municipale lavalloise assume seule les coûts de son programme visant à soutenir les propriétaires privés dans leurs projets de conservation. Considérant les investissements à prévoir pour répondre aux demandes et offrir un incitatif réel, il nous apparaît primordial que le gouvernement accepte d'apparier les investissements consentis par la Ville de Laval.

8 Culture Laval recommande la création d'un programme de financement apparié entre la Ville de Laval et le ministère de la Culture et des Communications, et accessible aux propriétaires privés désirant préserver le patrimoine bâti lavallois.

AXE 2

Comme dans plusieurs régions québécoises, la requalification du patrimoine religieux est un enjeu important pour sa préservation, pour la mise en valeur de ses caractéristiques patrimoniales ainsi que pour le développement durable de nos collectivités. Véritable vecteur de développement social et touristique, cette transformation des lieux de culte devrait être encouragée et soutenue par le biais de mécanismes et de programmes décentralisés, favorisant l'établissement de partenariats entre les institutions religieuses propriétaires, les autorités régionales compétentes et les porteurs de projets.

9

Culture Laval recommande au gouvernement de mettre en place une stratégie et des programmes pour faciliter la requalification et la mise en valeur du patrimoine religieux dans toutes les régions du Québec.

En tant que troisième plus grande ville au Québec, la Ville de Laval devrait compter sur son territoire une institution muséale exclusivement dédiée à mettre en valeur, préserver et rendre accessible aux citoyens et citoyennes les artefacts et les nombreuses collections qui témoignent de l'histoire régionale.

10

Culture Laval recommande que le gouvernement s'associe aux efforts de la Ville de Laval visant à se doter d'une infrastructure culturelle et patrimoniale permettant la préservation, la mise en valeur et la transmission de l'histoire lavalloise.

Culture Laval salue les engagements du gouvernement relatifs aux institutions muséales en culture scientifique. Reconnues et financées dorénavant dans le programme d'aide au fonctionnement des institutions muséales (PAFIM), celles-ci bénéficient enfin d'un financement de base leur permettant de s'inscrire dans une perspective de développement à long terme. Il n'en demeure pas moins que le milieu muséal demeure sous-financé depuis des décennies, et que des mesures concrètes doivent être prises pour assurer la consolidation de ces institutions et permettre le plein déploiement de leur mandat.

AXE 2

En juin 2021, le premier ministre annonçait la création des Espaces bleus, un réseau de lieux culturels et patrimoniaux visant la promotion et la transmission de notre héritage culturel. Bénéficiant d'un financement de 259 M\$, la création de ce nouveau réseau relèvera de la responsabilité du ministère de la Culture et des Communications et sera réalisée en étroite collaboration avec le Musée de la civilisation. La Société québécoise des infrastructures interviendra également comme un partenaire de premier plan dans son déploiement.

Cette annonce surprise n'a pas manqué de soulever de nombreuses questions et de créer de vives inquiétudes au sein du secteur culturel. L'absence d'une réelle consultation des acteurs clés du patrimoine en amont, l'approche centralisée adoptée jusqu'à présent et le sous-financement structurel du réseau muséal existant préoccupent légitimement les acteurs culturels régionaux. À l'heure actuelle, il y a peu d'informations disponibles eut égard à la gouvernance des projets dans chacune des régions et au modèle de gestion qui sera privilégié à terme. Dans ce contexte, Culture Laval réitère l'importance pour le gouvernement de travailler en synergie avec les écosystèmes culturels régionaux et de consolider financièrement le réseau muséal existant avant la création d'un nouveau réseau, tel que celui des Espaces bleus.

11

Culture Laval recommande au gouvernement d'augmenter substantiellement l'enveloppe dédiée au PAFIM afin de revaloriser le fonctionnement de base des institutions muséales.

12

Culture Laval recommande au gouvernement de mener une véritable consultation concernant le projet de déploiement du nouveau réseau des Espaces bleus auprès des acteurs clés du patrimoine et des écosystèmes culturels régionaux.

AXE 2

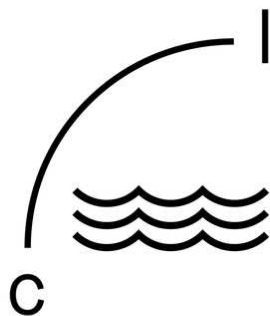
La Loi sur le patrimoine culturel (2012) reconnaît le patrimoine immatériel comme une composante du patrimoine culturel au Québec. Tel que défini dans la loi, le patrimoine immatériel englobe « les savoir-faire, les connaissances, les expressions, les pratiques et les représentations transmis de génération en génération et recréés en permanence, en conjonction, le cas échéant, avec les objets et les espaces culturels qui leur sont associés, qu'une communauté ou un groupe reconnaît comme faisant partie de son patrimoine culturel et dont la connaissance, la sauvegarde, la transmission ou la mise en valeur présente un intérêt public ». Cette reconnaissance récente représente une avancée significative, mais ne saurait suffire en soi. Sans mécanismes efficaces pour encadrer la désignation légale, la valorisation et la préservation des éléments relevant de ce que l'on nomme aussi « patrimoine vivant », les pratiques culturelles traditionnelles du patrimoine immatériel risquent au mieux de demeurer des trésors cachés et méconnus des nouvelles générations et, au pire, de disparaître. Culture Laval soutient les revendications du Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) portant sur l'élaboration d'une stratégie nationale pour le patrimoine immatériel et l'allocation de ressources pour sa mise en œuvre. Il s'agit là d'une action structurante attendue depuis nombre d'années par les acteurs qui portent et font vivre le patrimoine vivant.

13

Culture Laval recommande au gouvernement d'élaborer sans délai une stratégie nationale pour le patrimoine immatériel. Cette stratégie devra être accompagnée de crédits substantiels et récurrents pour permettre la mise en œuvre du plan de développement qui en découle, et pour soutenir les mandats et les actions structurantes des acteurs du patrimoine immatériel du Québec.

Axe 3 : Positionner la culture dans les stratégies de développement régional

Depuis 2013, l'administration municipale a opéré des changements majeurs en termes de gestion, de culture organisationnelle et de gouvernance. La vaste démarche de consultation intitulée Repensons Laval, la vision stratégique *Laval 2035, urbaine de nature* qui l'accompagne et la réalisation du Diagnostic culturel de la région de Laval débouchant sur l'ambitieux Plan de développement culturel de la région de Laval ont donné un nouvel élan à Laval et lui ont permis de se tourner vers l'avenir. La culture est désormais placée au cœur des priorités et la municipalité souhaite en faire un pilier stratégique pour le développement de son territoire.



Plusieurs initiatives lavalloises encouragent une approche plus transversale et cherchent à stimuler le développement de complicités et de partenariats entre les acteurs issus des différents secteurs économiques. Même si l'apport de la culture au développement social, économique et environnemental n'est plus à démontrer, on intègre encore trop peu la culture dans les stratégies d'aménagement du territoire, d'attractivité et d'animation de nos milieux de vie, de développement économique et touristique, de citoyenneté active ou encore dans les politiques environnementales ou éducatives.

14 Culture Laval recommande au gouvernement de renforcer les mesures et programmes visant à encourager et soutenir les initiatives régionales reposant sur la concertation sectorielle et intersectorielle (instances de concertation régionales, tables et comités de concertation).

Par le biais de ses programmes et appels à projets (FRR), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a largement contribué ces dernières années à renforcer le développement culturel territorial. Depuis trois ans, une entente directe entre le MAMH et la Ville de Laval permet en outre de supporter les actions priorisées par la région et inscrites au PDCRL. Culture Laval salue l'établissement d'une telle entente qui reconnaît la culture comme réel vecteur de développement territorial et économique, et qui s'inscrit dans une approche décentralisée

15 Culture Laval recommande au gouvernement d'augmenter les investissements consentis au MAMH pour favoriser le développement culturel territorial et le déploiement de stratégies concertées, intégrées et durables.

AXE 3

Le développement culturel de Laval repose aussi sur le maillage entre le secteur culturel et celui de l'éducation. En avril 2022, le ministère de l'Éducation et celui de la Culture et des Communications annonçaient enfin une augmentation des honoraires pour les artistes et les écrivains participant au programme La culture à l'école, une première révision depuis 1999 ! Cette hausse significative des cachets (58 %) ainsi que l'annonce de l'indexation de ces honoraires de 2 % par année jusqu'en 2025-2026 s'inscrivent dans la continuité des investissements de 50 millions de dollars annoncés en 2021 pour faire plus de place à la culture dans les écoles. Pour autant, la concertation entre le milieu de l'éducation et celui de la culture mériterait d'être renforcée pour gagner en efficacité et en cohérence, mais aussi pour permettre une meilleure répartition et une meilleure utilisation des ressources.

16

Culture Laval recommande que le gouvernement continue à favoriser le déploiement des activités culturelles dans le parcours éducatif en simplifiant l'inscription au répertoire culture-éducation pour les artistes, les écrivains et les organismes. Il recommande également de créer une nouvelle interface plus attrayante pour stimuler et faciliter les collaborations entre les prestataires culturels et les établissements scolaires.

17

Culture Laval propose que le gouvernement facilite et soutienne la concertation et les partenariats entre le milieu scolaire (centres de services, directions d'école, enseignants et enseignantes) et le milieu culturel (producteurs, diffuseurs, artistes et acteurs en histoire et patrimoine).

18

Culture Laval recommande que le gouvernement continue à financer le programme La culture à l'école et le programme Sorties scolaires en milieu culturel.

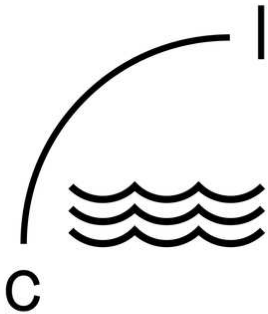
AXE 3

Financé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le Pôle lavallois d'enseignement supérieur en arts numériques et économie créative (PLAN) s'est donné pour mission d'assurer une réponse concertée aux défis de la formation et de la recherche engendrés par le développement des arts numériques en enseignement supérieur ainsi que sa contribution à l'économie créative lavalloise. L'organisme a soutenu, depuis 2021, de nombreux projets innovateurs qui ont marié les domaines scientifique, artistique et académique. Le diffuseur [co]motion et le ROCAL collaborent à plusieurs initiatives qui ont permis, ces dernières années, la réalisation de projets créatifs mettant de l'avant le travail d'artistes lavallois. Le PLAN a indéniablement atteint ses objectifs et constitue un véritable laboratoire d'innovation et d'expérimentation pour les arts numériques et l'économie créative sur le territoire.

19

Culture Laval recommande que le gouvernement pérennise le financement du PLAN pour continuer à stimuler la concertation entre les milieux académique et culturel, et pour encourager l'économie créative sur le territoire.

Axe 4 : Améliorer les conditions de vie et de pratique des créateurs et accompagner les organismes et les professionnels du secteur culturel dans leur reconstruction



Les dernières années ont amené leur lot de changements et le milieu culturel a dû s'engager dans la voie de la reconstruction. La pandémie mondiale, qui a forcé l'arrêt complet du secteur culturel et a entraîné une fermeture des salles de diffusion pendant 176 jours consécutifs, laissera des traces profondes dont les impacts sur les artistes, les professionnels de la culture et les organismes se feront sentir pendant longtemps. Soulignons que le budget 2022-2023 du gouvernement du Québec a été articulé autour de quatre grands axes de croissance économique, dont l'un vise spécifiquement le milieu culturel : « SOUTENIR LA RELANCE ET VALORISER LA CULTURE QUÉBÉCOISE ET SON MILIEU ». Un montant de 147,6 M\$ a d'ailleurs été annoncé dans ce volet pour 2022-2023. Si Culture Laval salue cette initiative, il demeure que ces nouveaux investissements constituent une mesure temporaire qui ne saurait être suffisante pour stabiliser la situation des organismes et des diffuseurs et permettre leur reconstruction.

20

Culture Laval recommande au gouvernement que les sommes dédiées aux fonds d'urgence pour les artistes et les travailleurs du milieu culturel, ainsi que les sommes attribuées en soutien au secteur culturel dans une perspective de sortie de crise, soient reconduites annuellement pour une période de cinq ans.

La relance fulgurante des activités culturelles et le retour tant attendu des publics se font aux frais d'un personnel épuisé et fragilisé. De nombreux professionnels et créateurs ont quitté le milieu ou abandonné la pratique artistique pour des emplois plus stables et offrant de meilleures conditions de travail. D'autres talents plus expérimentés, ceux qui portent la mémoire de notre milieu et de nos pratiques, ont quitté leur carrière artistique pour une retraite anticipée.

AXE 4

Des organismes se trouvent à opérer leurs activités avec du personnel réduit, en plus de devoir planifier activement leur reconstruction et s'investir dans le recrutement de nouvelles ressources humaines. Le milieu perd ses forces vives et les effets de cette perte se répercuteront inévitablement sur la qualité des productions artistiques et sur le développement culturel régional et national.

21 Culture Laval recommande que le gouvernement mette en place des mesures structurantes pour le maintien en emploi des artistes et des travailleurs culturels.

22 Culture Laval recommande que le gouvernement mette en place des programmes pour appuyer la formation, la reconversion et la réinsertion des personnes ayant quitté le milieu culturel ou mis un terme à leur pratique artistique.

La pénurie de main-d'œuvre, annoncée depuis plusieurs années, frappe certes l'ensemble des secteurs économiques, mais est particulièrement impitoyable pour le secteur culturel. La pénurie de ressources humaines provoque une accélération de la croissance de la rémunération globale des employés. Ce phénomène désavantage les petites organisations, qui ne peuvent pas rivaliser avec les conditions offertes dans d'autres secteurs économiques ou au sein des grandes institutions culturelles publiques ou privées. Culture Laval salue l'annonce du Conseil des arts et des lettres du Québec du 13 avril dernier qui prévoit des investissements supplémentaires de 29 M\$ sur trois ans pour ses deux programmes de soutien au fonctionnement des organismes. Cette mesure se doit d'être généralisée à tous les programmes d'aide au fonctionnement offerts par le ministère de la Culture et des Communications et de ses sociétés d'État. À l'heure actuelle, les organisations culturelles ne peuvent que constater, impuissantes, l'exode de leurs talents et l'appauvrissement des personnes qui restent à leur emploi.

23 Culture Laval recommande que le gouvernement revalorise de manière substantielle le soutien financier au fonctionnement des organismes culturels professionnels reconnus et financés par le MCC et ses sociétés d'État. Ces sommes devraient être indexées annuellement afin de refléter l'inflation et l'augmentation globale de la masse salariale découlant de la pénurie de main-d'œuvre.

AXE 4

L'inflation record enregistrée depuis le début de l'année 2022 et l'augmentation des coûts des aliments, des loyers et des modes de transport frappent encore plus difficilement les artistes et les travailleurs culturels, lesquels évoluent déjà dans un milieu offrant des conditions d'emploi insoutenables à court terme et dont la conciliation travail-vie privée est parmi les plus difficiles. La main-d'œuvre et les créateurs travaillent sans filet social, cumulent de multiples rôles et réalisent au quotidien des tâches invisibles et non rémunérées. Même si Culture Laval salue la récente réforme de la Loi sur le statut professionnel des artistes, des engagements concrets et rapides doivent suivre cette réforme.

24 Culture Laval recommande que le gouvernement mette sur pied des mécanismes qui assurent de meilleures conditions socioéconomiques pour les artistes et les travailleurs culturels, et demande que ces mécanismes soient actualisés périodiquement.

En réponse à ces grands changements, le milieu culturel s'est mobilisé et déploie ses forces vives pour réfléchir, planifier et mettre en action de nouveaux modes de gestion (d'organisme ou de carrière) pour adopter des modèles organisationnels audacieux et pour proposer des méthodes de création et de diffusion innovantes. Or, les acteurs du milieu culturel doivent avoir les moyens de leurs ambitions...

25 Culture Laval recommande que le gouvernement mette en place des mesures qui encouragent l'innovation et la prise de risque et soutienne financièrement les organismes et les individus qui souhaitent investir du temps et des ressources dans l'adoption de nouveaux modèles de gestion.

AXE 4

La reconstruction du milieu culturel passera aussi par l'entrepreneuriat culturel, qu'il est nécessaire de valoriser et de développer. Les artistes-entrepreneurs, les entrepreneurs culturels et les entrepreneurs de l'écosystème¹ doivent recevoir les outils, les leviers et le financement nécessaires pour transformer leur projet de vie en projets d'entrepreneuriat qui viendront dynamiser l'économie créative du territoire. Les tâches invisibles réalisées par les artistes-entrepreneurs, qui sont en marge de leur travail de création artistique, sont peu souvent rémunérées à leur juste valeur. Les entrepreneurs culturels et ceux de l'écosystème culturel ont rarement accès à des programmes ou à des mesures d'aide dédiés au milieu culturel. Ces obstacles, qui s'ajoutent à ceux imposés par la pandémie, la pénurie de main-d'œuvre, l'inflation et la hausse des prix, handicapent lourdement le développement de l'économie créative à Laval.

26

Culture Laval recommande que le gouvernement mette en place des mesures qui facilitent et encouragent l'entrepreneuriat culturel afin de stimuler les pratiques de création, de production et de valorisation des œuvres et des biens culturels sur le territoire.

La reconstruction du secteur culturel repose notamment sur la transition numérique des organisations et sur la présence en ligne des professionnels de la culture. À cet égard, il est primordial d'assurer la pérennité des actions mises en place dans les dernières années, notamment celles soutenues et financées dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec (PCNQ).

¹ Les organisations qui gravitent autour des artistes-entrepreneurs et des entrepreneurs culturels : ils ne produisent pas de contenu culturel, mais ils permettent aux deux autres groupes de réaliser leurs activités.

AXE 4

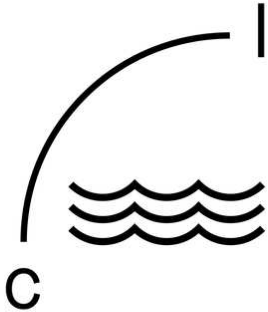
Le renouvellement et le financement du PCNQ ne sont pas confirmés pour le moment, ce qui a pour effet tangible de fragiliser les initiatives en cours, voire de les mettre en péril à court terme. Face à ce constat, il est urgent que le gouvernement annonce le renouvellement du PCNQ et de son financement dès 2022, et ce, pour les cinq prochaines années.

27 Culture Laval recommande que le gouvernement soutienne la transition numérique des organisations et des professionnels de la culture en pérennisant le Réseau des agents de développement numérique (ADN) pour la période 2023-2027.

28 Culture Laval recommande que le gouvernement renouvelle le Plan culturel numérique du Québec et ajoute des investissements pour permettre la poursuite des projets structurants amorcés et soutenus pendant la réalisation du premier plan.

Axe 5 : Favoriser l'inclusion et la diversité tout en mettant de l'avant la langue française

Le visage démographique de Laval est en constante évolution. Cette diversité est une richesse et nous devons collectivement continuer à promouvoir cet apport à la région. Les enjeux d'inclusion et de diversité sont au cœur des principes qui régissent la totalité de nos actions culturelles régionales. Les effets négatifs du racisme systémique se font encore sentir d'un trop grand nombre de résidents de Laval, et le secteur culturel doit redoubler d'efforts pour être plus inclusif et poursuivre la transformation de sa culture organisationnelle à la lumière de cette réalité.



29 Culture Laval recommande au gouvernement de doter chaque conseil régional de la culture d'un poste d'agent d'inclusion, basé sur le modèle du réseau des ADN existant. Cet agent serait chargé de mettre en place une stratégie d'inclusion régionale, de sensibiliser, de conseiller et d'accompagner les organisations culturelles dans la mise en place d'actions structurantes permettant une meilleure représentativité de la diversité ethnoculturelle dans les conseils d'administration, au sein des équipes de travail ainsi que dans les programmations.

Cette diversité se manifeste aussi dans la multiplication des formes et des pratiques culturelles auxquelles nous assistons présentement. L'interdisciplinarité et le décloisonnement des pratiques doivent continuer d'être mis de l'avant, tout en faisant place aux formes émergentes. En ce sens, toute bonification et toute simplification des programmes administrés par les sociétés d'État ne sauraient qu'être applaudies par Culture Laval.

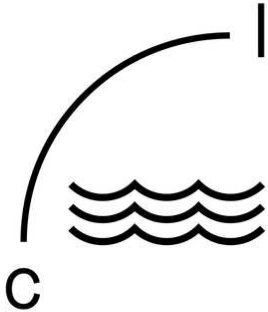
30 Culture Laval recommande que le gouvernement offre au MCC et aux sociétés d'État la souplesse nécessaire pour poursuivre la révision des programmes sous leur responsabilité, et ce, afin de refléter la diversité des pratiques et le décloisonnement des disciplines.

AXE 5

Il est aussi primordial pour Culture Laval que le français continue d'être valorisé comme langue commune d'expression et d'échange entre tous les citoyens et citoyennes. Les récentes données statistiques démontrent hors de tout doute le recul du français au Québec et au Canada, et ce, tant dans les foyers que sur la place publique. La transmission de la culture québécoise et du travail des créateurs francophones sur le territoire et à l'étranger constitue un levier à privilégier pour la sauvegarde du français.

31 Culture Laval recommande que le gouvernement mette en place des mesures pour augmenter la consommation de produits culturels francophones et pour assurer le rayonnement du travail des artistes, écrivains et organismes locaux à l'étranger.

Axe 6 : Mobiliser les forces vives du milieu culturel pour accélérer la transition écologique



La transition écologique est un sujet incontournable de la campagne électorale provinciale de 2022. Le milieu culturel doit prendre part aux efforts investis dans la transition écologique en adoptant des pratiques et des comportements durables et écoresponsables. Les forces vives du milieu culturel peuvent devenir de puissantes alliées pour la mise en œuvre de cette transition écologique. Avec un financement adéquat, les acteurs du milieu culturel pourraient devenir des acteurs de changement en adoptant des pratiques écoresponsables qui visent la diminution des GES, en structurant leurs interventions en concertation avec les acteurs économiques et écologiques du territoire et en valorisant le rôle des arts et de la culture dans la transition écologique.

32

Culture Laval recommande que le gouvernement reconnaisse l'urgence de la situation climatique et mette rapidement en place des mesures concrètes pour outiller les acteurs du milieu culturel dans l'accélération de la transition écologique des pratiques de création, de diffusion, de promotion, d'interprétation et de conservation.

LES RECOMMANDATIONS EN BREF

Axe 1 : Accroître les investissements en culture à Laval dans une perspective d'équité nationale et soutenir les priorités établies par les autorités locales

1

Culture Laval recommande que le gouvernement reconnaisse le PDCRL comme le principal outil de planification du développement culturel régional et que les investissements gouvernementaux en matière de culture soient déterminés en fonction des priorités inscrites dans sa planification régionale.

2

Culture Laval recommande que le gouvernement augmente les investissements en culture consentis à la région de Laval dans une perspective d'équité nationale.

3

Culture Laval recommande que le gouvernement assouplisse les modalités d'application de l'entente de développement culturel afin que celle-ci puisse être au service des priorités régionales établies par les autorités locales.

4

Culture Laval recommande que le gouvernement poursuive le déploiement des ententes de partenariat territorial CALQ-régions et augmente les crédits du CALQ dédiés à ces ententes.

5

Culture Laval recommande que le gouvernement s'associe aux projets d'infrastructures culturelles jugés prioritaires par le secteur culturel, et déjà inscrits dans la planification de la Ville, et qu'il optimise les mécanismes liés à leur financement et à leur mise en œuvre.

6

Culture Laval recommande que le gouvernement facilite le développement et la mise en œuvre d'un réseau d'ateliers d'artistes à Laval par le biais de différents incitatifs, programmes et mécanismes.

Axe 2 : Positionner et reconnaître le patrimoine lavallois comme un élément clé de la vitalité du territoire

7

Culture Laval recommande que le gouvernement élabore, en concertation étroite avec les acteurs clés du patrimoine, une politique nationale de préservation du patrimoine bâti.

8

Culture Laval recommande la création d'un programme de financement apparié entre la Ville de Laval et le ministère de la Culture et des Communications, et accessible aux propriétaires privés désirant préserver le patrimoine bâti lavallois.

9

Culture Laval recommande au gouvernement de mettre en place une stratégie et des programmes pour faciliter la requalification et la mise en valeur du patrimoine religieux dans toutes les régions du Québec.

10

Culture Laval recommande que le gouvernement s'associe aux efforts de la Ville de Laval visant à se doter d'une infrastructure culturelle et patrimoniale permettant la préservation, la mise en valeur et la transmission de l'histoire lavalloise.

11

Culture Laval recommande au gouvernement d'augmenter substantiellement l'enveloppe dédiée au PAFIM afin de revaloriser le fonctionnement de base des institutions muséales.

12

Culture Laval recommande au gouvernement de mener une véritable consultation concernant le projet de déploiement du nouveau réseau des Espaces bleus auprès des acteurs clés du patrimoine et des écosystèmes culturels régionaux.

13

Culture Laval recommande au gouvernement d'élaborer sans délai une stratégie nationale pour le patrimoine immatériel. Cette stratégie devra être accompagnée de crédits substantiels et récurrents pour permettre la mise en œuvre du plan de développement qui en découle, et pour soutenir les mandats et les actions structurantes des acteurs du patrimoine immatériel du Québec.

Axe 3 : Positionner la culture dans les stratégies de développement régional

14

Culture Laval recommande au gouvernement de renforcer les mesures et programmes visant à encourager et soutenir les initiatives régionales reposant sur la concertation sectorielle et intersectorielle (instances de concertation régionales, tables et comités de concertation).

15

Culture Laval recommande au gouvernement d'augmenter les investissements consentis au MAMH pour favoriser le développement culturel territorial et le déploiement de stratégies concertées, intégrées et durables.

16

Culture Laval recommande que le gouvernement continue à favoriser le déploiement des activités culturelles dans le parcours éducatif en simplifiant l'inscription au répertoire culture-éducation pour les artistes, les écrivains et les organismes. Il recommande également de créer une nouvelle interface plus attrayante pour stimuler et faciliter les collaborations entre les prestataires culturels et les établissements scolaires.

17

Culture Laval propose que le gouvernement facilite et soutienne la concertation et les partenariats entre le milieu scolaire (centres de services, directions d'école, enseignants et enseignantes) et le milieu culturel (producteurs, diffuseurs, artistes et acteurs en histoire et patrimoine).

18

Culture Laval recommande que le gouvernement continue à financer le programme La culture à l'école et le programme Sorties scolaires en milieu culturel.

19

Culture Laval recommande que le gouvernement pérennise le financement du PLAN pour continuer à stimuler la concertation entre les milieux académique et culturel, et pour encourager l'économie créative sur le territoire.

Axe 4 : Améliorer les conditions de vie et de pratique des créateurs et accompagner les organismes et les professionnels du secteur culturel dans leur reconstruction

20

Culture Laval recommande au gouvernement que les sommes dédiées aux fonds d'urgence pour les artistes et les travailleurs du milieu culturel, ainsi que les sommes attribuées en soutien au secteur culturel dans une perspective de sortie de crise, soient reconduites annuellement pour une période de cinq ans.

21

Culture Laval recommande que le gouvernement mette en place des mesures structurantes pour le maintien en emploi des artistes et des travailleurs culturels.

22

Culture Laval recommande que le gouvernement mette en place des programmes pour appuyer la formation, la reconversion et la réinsertion des personnes ayant quitté le milieu culturel ou mis un terme à leur pratique artistique.

23

Culture Laval recommande que le gouvernement revalorise de manière substantielle le soutien financier au fonctionnement des organismes culturels professionnels reconnus et financés par le MCC et ses sociétés d'État. Ces sommes devraient être indexées annuellement afin de refléter l'inflation et l'augmentation globale de la masse salariale découlant de la pénurie de main-d'œuvre.

24

Culture Laval recommande que le gouvernement mette sur pied des mécanismes qui assurent de meilleures conditions socioéconomiques pour les artistes et les travailleurs culturels, et demande que ces mécanismes soient actualisés périodiquement.

25

Culture Laval recommande que le gouvernement mette en place des mesures qui encouragent l'innovation et la prise de risque et soutienne financièrement les organismes et les individus qui souhaitent investir du temps et des ressources dans l'adoption de nouveaux modèles de gestion.

26

Culture Laval recommande que le gouvernement mette en place des mesures qui facilitent et encouragent l'entrepreneuriat culturel afin de stimuler les pratiques de création, de production et de valorisation des œuvres et des biens culturels sur le territoire.

27

Culture Laval recommande que le gouvernement soutienne la transition numérique des organisations et des professionnels de la culture en pérennisant le Réseau des agents de développement numérique (ADN) pour la période 2023-2027.

28

Culture Laval recommande que le gouvernement renouvelle le Plan culturel numérique du Québec et ajoute des investissements pour permettre la poursuite des projets structurants amorcés et soutenus pendant la réalisation du premier plan.

Axe 5 : Favoriser l'inclusion et la diversité tout en mettant de l'avant la langue française

29

Culture Laval recommande au gouvernement de doter chaque conseil régional de la culture d'un poste d'agent d'inclusion, basé sur le modèle du réseau des ADN existant. Cet agent serait chargé de mettre en place une stratégie d'inclusion régionale, de sensibiliser, de conseiller et d'accompagner les organisations culturelles dans la mise en place d'actions structurantes permettant une meilleure représentativité de la diversité ethnoculturelle dans les conseils d'administration, au sein des équipes de travail ainsi que dans les programmations.

30

Culture Laval recommande que le gouvernement offre au MCC et aux sociétés d'État la souplesse nécessaire pour poursuivre la révision des programmes sous leur responsabilité, et ce, afin de refléter la diversité des pratiques et le décloisonnement des disciplines.

31

Culture Laval recommande que le gouvernement mette en place des mesures pour augmenter la consommation de produits culturels francophones et pour assurer le rayonnement du travail des artistes, écrivains et organismes locaux à l'étranger.

Axe 6 : Mobiliser les forces vives du milieu culturel pour accélérer la transition écologique

32

Culture Laval recommande que le gouvernement reconnaisse l'urgence de la situation climatique et mette rapidement en place des mesures concrètes pour outiller les acteurs du milieu culturel dans l'accélération de la transition écologique des pratiques de création, de diffusion, de promotion, d'interprétation et de conservation.

À propos de Culture Laval

Fondé en décembre 2014, Culture Laval agit à titre de partenaire privilégié en matière de développement culturel sur le territoire lavallois. Sa mission consiste à rassembler, concerter, représenter, conseiller et accompagner les acteurs du milieu culturel lavallois et leurs partenaires afin de favoriser l'essor de la culture au bénéfice des citoyens, le tout dans une perspective de développement durable.

www.culturelaval.ca

À propos des conseils régionaux de la culture

Les conseils régionaux de la culture regroupent les personnes et les organismes qui contribuent à la vitalité artistique et culturelle de leur région. Ils réalisent les mandats confiés par le milieu culturel et par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Les conseils de la culture visent à favoriser le développement artistique et culturel régional par une concertation de leurs membres qui conduit à des actions de sensibilisation, de représentation, de promotion et de développement. De plus, ils assurent un rôle-conseil auprès des différents partenaires dans le but d'assurer la défense des intérêts artistiques et culturels de leur région. Interlocuteurs privilégiés du gouvernement du Québec, les conseils régionaux de la culture interagissent avec les instances municipales et régionales pour le développement des arts et de la culture sur leur territoire.

